

Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel mercredi 30 octobre 2024

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C, CHEMINET JL., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., DESAGES H., NOWAK P., ROLIN S., LAMY R., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : COULANJON J., LECLERC C. (pouvoir à JE CHABROL), CHARRET T., COFFIN D. (pouvoir à N. VERMEZ), ROUYAT H. (pouvoir à P. NOWAK), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY),

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Travaux Espace Mosaïque : résultat de la consultation des entreprises : propositions de la CAO
- ✓ Mise en place du nouveau Pacte avec le Conseil Départemental
- ✓ Commission mobilité :
 - synthèse des questionnaires
 - pistes de travail proposées par la commission
- ✓ Subventions aux assistantes maternelles : proposition de la commission sur 4 nouvelles demandes
- ✓ Commission travaux : point sur les travaux en cours
- ✓ GIE : demande de rachat de matériel
- ✓ Clôture du budget annexe « atelier de découpe »
- ✓ Point sur le transfert de la compétence « eau et assainissement »
- ✓ Service environnement :
 - validation par le Centre de Gestion de la convention de service commun
 - calendrier de mise en place
- ✓ Personnel : reconduction des contrats du personnel de la Maison France Services et hébergements
- ✓ Aide aux entreprises : demande de subvention de la boulangerie de La Chapelaude (réception du dossier définitif)
- ✓ Approbation des 2 rapports du SIVOM d'Huriel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement non collectif.
- ✓ Questions diverses

Travaux Espace Mosaïque : résultat de la consultation des entreprises : propositions de la CAO

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le lundi 28 octobre 2024 et a pris connaissance des différentes offres. Le premier constat est que tous les lots étaient pourvus et que les prix étaient largement en dessous des estimations. Les offres ont ensuite été confiées à l'architecte et à son bureau d'étude pour leur analyse afin de vérifier leur contenu et leur correspondance au cahier des charges.

Le Président ne disposait pas de l'analyse définitive mais les offres par lots ont tout de même été présentées pour montrer une première tendance.

Après discussion, il est décidé de réunir à nouveau la Commission d'Appel d'Offres afin de prendre connaissance en présence de l'architecte des éléments de l'analyse.

Le choix des entreprises ne sera donc validé qu'au prochain conseil communautaire.

Mise en place du nouveau Pacte avec le Conseil Départemental

Le Département prévoit un important plan d'investissement de 20,7 millions d'euros dédié à l'aménagement du territoire et à son développement pour les années 2024 à 2026. Ce soutien financier prend la forme de Pactes Départementaux. L'enveloppe dédiée au territoire d'Huriel est de 576 068 €.

Le projet pourra être présenté dès que la dernière action du contrat de territoire en cours, soit les travaux à l'Espace Mosaïque, sera engagée.

Une réunion de travail avec la commission est prévue le 31 octobre 2024. Il y a urgence à construire un programme avant la fin de l'année, compte tenu des menaces financières qui pèsent sur les Conseils Départementaux.

Commission Mobilité : synthèse des questionnaires - pistes de travail proposées par la commission

La Commission a pris connaissance de la synthèse des 113 questionnaires reçus.

✓ Contexte

Dans le cadre de la consultation sur la mobilité lancée auprès des habitants du territoire, deux groupes d'âge ont été ciblés : les jeunes de 16 à 25 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans. L'objectif était de recueillir les avis de 140 participants pour chaque groupe, répartis sur les 14 communes.

✓ Résultats globaux

Nombre total de questionnaires reçus pour les 16-25 ans : 34 (objectif : 140)
dont 7 questionnaires remplis à l'Espace France Services.

Nombre total de questionnaires reçus pour les + de 60 ans : 74 (objectif : 140)
dont 24 questionnaires remplis à la Maison France Services et lors des ateliers numériques.

Nombre de communes participantes : 10 sur 14

✓ Détail de la participation

Communes ayant participé : 10 communes ont pris part à l'enquête. Certaines ont respecté les consignes en termes de quotas de participation, tandis que d'autres ont rencontré des difficultés à atteindre le nombre prévu de questionnaires.

La synthèse des questionnaires est en annexe.

✓ Réunion de la commission Mobilité

La commission a reçu lundi la personne en charge du dispositif de mobilité mis en place à Marcillat en Combraille. Il se présente comme suit :

- 3 véhicules électriques : 2 stationnés à Marcillat en Combraille + 1 à Saint-Genest (financement régional)
- 18 bénévoles
- 1 personne à la Maison France Service de Marcillat détachée de Montluçon Communauté qui dédie 70 % d'un temps plein au dispositif : prise de rdv des usagers, contacts avec les bénévoles, suivi des transports, nettoyage des véhicules, etc
- ouverture du service : du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- service entièrement gratuit
- 2 types de service : transport solidaire et auto partage

- Environ 500 passagers sur 1 an

Les membres du Conseil trouvent l'initiative très intéressante mais s'inquiètent du coût en terme de fonctionnement et surtout du problème de mobilisation des bénévoles.

Néanmoins la question de mobilité étant prégnante, ils souhaitent la poursuite de la réflexion avec une approche du budget prévisionnel.

Subventions aux assistantes maternelles

La commission a examiné 4 nouveaux dossiers :

- Une Assistante Maternelle (Chazemais) :
Elle répond à toutes les conditions d'attribution : proposition aide forfaitaire de 500 € pour l'aide à l'installation.
- Une Assistante Maternelle (Archignat MAM) :
En activité depuis 2013 à Domérat, elle sollicite la prime à l'installation suite à son arrivée à la MAM d'Archignat. La commission n'est pas favorable à l'attribution d'une subvention car elle est réservée aux assistantes maternelles qui débutent leur activité, ce qui n'est pas le cas de Mme Emery.
- Une Assistante Maternelle (Archignat MAM) :
La commission propose l'attribution à Mme Assier de l'aide forfaitaire à l'installation de 500 €, malgré un léger retard dans la soumission de la demande, dû au report de l'ouverture de la MAM d'Archignat.
- Une Assistante Maternelle (Archignat) :
La commission propose l'attribution à Mme Devaux de l'aide forfaitaire à l'installation de 500 € dans les mêmes conditions que Mme Assier.

Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité les décisions de la commission.

Commission travaux : point sur les travaux en cours

- ✓ Maison de santé de La Chapelaude

Les différents problèmes ne sont à ce jour pas solutionnés malgré le déclenchement des décennales des entreprises et la venue de plusieurs experts.

Un des problèmes récurrents est celui du chauffage /climatisation. La société ATEC a été saisie pour réaliser un devis de réparation qui est d'un montant de 14 774 € HT

Le Conseil Communautaire acte que ce prix est trop élevé et qu'il convient de solliciter d'autres entreprises. Actuellement des radiateurs électriques ont été prêtés par la commune de La Chapelaude. Si les choses devaient perdurer, la Communauté de Communes achèterait 2 ou 3 radiateurs supplémentaires.

- ✓ GIE : demande de rachat de matériel

Le Président du GIE et 2 membres du Conseil d'Administration sont venus à la rencontre du Président pour évoquer les points suivants :

- ✓ Pertes financières importantes à la clôture de l'activité de l'atelier de découpe.

Le repreneur n'a pas souhaité reprendre le matériel notamment celui fixé aux murs (quelques rails, évier, etc)
Les membres du GIE sollicitent une indemnisation et souhaitent nous envoyer une facture.

La situation est délicate car le GIE n'est plus locataire des murs depuis juin 2023. Les membres ont malgré tout conservé les clés jusqu'à la vente pensant pouvoir revendre du matériel au repreneur. Ils avaient donc largement le temps de retirer leur matériel.

Le Conseil Communautaire, après en avoir discuté décide à l'unanimité, de ne pas donner suite à cette demande car à aucun moment le GIE n'a été empêché de reprendre son matériel, d'autant que ses membres avaient connaissance de la vente en cours des locaux.

Clôture du budget annexe de l'atelier de découpe

Le bâtiment étant aujourd'hui vendu, le Conseil Communautaire décide de la clôture de ce budget annexe.

Point sur le transfert de la compétence « eau et assainissement »

Suite aux annonces gouvernementales récentes, il semblerait que ce transfert ne soit plus imposé. La question de l'eau et de l'assainissement étant néanmoins prégnante, il conviendra de poursuivre la réflexion avec le SIVOM.

Service environnement : validation par le Centre de Gestion de la convention de service commun - calendrier de mise en place

Le projet de convention de service commun est passé devant le Comité Social Territorial et a été validé. Il s'agit à présent pour la commission de travailler sur les quotas attribués aux communes, les travaux prioritaires et les hypothèses de compensation financière. Une réunion doit donc être programmée.

Personnel : reconduction de 2 contrats

- ✓ Contrat d'un agent administratif

Le contrat arrive à expiration en fin d'année. Cet agent intervient pour le suivi de la CTG (poste cofinancé par la CAF) et dédie également une partie de son temps à la Maison France Services.

Le Conseil Communautaire décide de reconduire son contrat pour une durée de 2 ans.

- ✓ Contrat d'un agent d'accueil et d'entretien

Le contrat de cet agent qui intervient au niveau de l'accueil et entretien des hébergements prend fin le 31 décembre 2024 et une décision sur sa reconduction doit être prise.

Le Conseil Communautaire, après un vote avec 21 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions décide de reconduire le contrat pour 1 année.

Aide aux entreprises : demande de subvention - boulangerie à La Chapelaude

L'artisan souhaite procéder à l'acquisition d'un four d'un montant de 59 970 €.

Il sollicite l'aide régionale à hauteur de 10 000 € (20 % des dépenses éligibles avec un plafond de 10 000 €) et de la Communauté de Commune à hauteur de 5 000 € (10 % des dépenses éligibles avec un plafond de 5 000 €).

Le Conseil Communautaire décide de donner une suite favorable à cette demande et de lui octroyer une aide 5 000 €.

Approbation des 2 rapports du SIVOM d'Huriel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement non collectif

Ces deux rapports qui ont été soumis à l'avis des conseils municipaux des communes et le Conseil Communautaire émet un avis favorable.

Questions diverses

✓ Achat du tractopelle

Les élus de la commission qui se charge de l'achat du matériel du service environnement font part de leur inquiétude concernant l'acquisition du tractopelle.

Malgré l'examen de différents devis le dossier n'avance pas. Le Vice-Président du Service Environnement étant absent, la question lui sera soumise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 19 novembre 2024 à 18 h à La Chapelaude.